

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075034418

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

075034400 075034426



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 29-9413-5
Date de publication : 06/05/19

Numéro de version : 1.01
Remplace la date : 08/30/11

Identificateur du produit

3M™ ESPE™ RelyX™ Ultimate Trial kit

Numéro(s) d'identification :

70-2011-3871-9, 70-2011-3873-5

Utilisation recommandée

Produit dentaire, Ciment résine adhésif

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

Informations sur le fournisseur

FABRICANT : 3M
DIVISION : Oral Care Solutions Division
ADRESSE : 3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA
Téléphone : 1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

Ce produit est un kit ou un produit en plusieurs parties composé de plusieurs composants emballés indépendamment. Une fiche de données de sécurité (FDS), une fiche d'information sur l'article (FIA) ou une lettre d'information sur l'article (LIA) pour chacun de ces composants est incluse. Ne pas séparer les documents constitutifs de cette page de couverture. Les numéros de document pour les composants de ce produit sont :

29-9002-6, 29-8287-4, 29-8286-6, 29-9001-8

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude.

De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M

Les FDS de 3M USA sont disponibles sur www.3M.com



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 29-8287-4

Date de publication : 06/05/19

Numéro de version : 7.01

Remplace la date : 04/26/19

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

3M™ ESPE™ Scotchbond™ Universal

Numéros d'identification du produit

LE-F100-1014-6, LE-F100-1014-7, LE-F100-1014-9, 70-2011-3903-0

7000055178

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Produit dentaire, Adhésif

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

1.3. Informations sur le fournisseur

FABRICANT :

3M

DIVISION :

Oral Care Solutions Division

ADRESSE :

3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA

Téléphone :

1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

1.4. Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

SECTION 2 : Identification des dangers

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

2.1. Classification de danger

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 1.

Sensibilisateur de la peau : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Danger

Symboles

Flamme | Corrosion | Point d'exclamation

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut causer une réaction cutanée allergique.

Déclaration de mise en garde**Prévention :**

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Conserver le conteneur bien fermé.
Porter des gants appropriés et protéger les yeux et le visage correctement.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Réponse :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Consulter un médecin.
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
En cas d'incendie : Utiliser un agent de lutte contre l'incendie adapté aux liquides inflammables tels que les produits chimiques secs ou le dioxyde de carbone pour éteindre.

Stockage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Élimination :

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux applicables.

2.3. Dangers non classés par ailleurs

Peut causer des brûlures gastro-intestinales chimiques.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédient	N° CAS	% en Poids
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	15 à 25 Secret commercial *
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	1565-94-2	15 à 25 Secret commercial *
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2O5)	1207736-18-2	10 à 20 Secret commercial *
Éthanol	64-17-5	10 à 15 Secret commercial *
Eau	7732-18-5	10 à 15 Secret commercial *
Copolymère d'acides acrylique et itaconique	25948-33-8	1 à 5 Secret commercial *
Camphorquinone	10373-78-1	< 2 Secret commercial *
Diméthylaminobenzoat(-4)	10287-53-3	< 2 Secret commercial *

*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins**4.1. Description des mesures de premier secours Inhalation :**

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Voir section 11,1. Informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent de lutte contre l'incendie adapté aux liquides inflammables tels que les produits chimiques secs ou le dioxyde de carbone pour éteindre.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Les contenants fermés exposés à la chaleur du feu peuvent accumuler de la pression et exploser.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Pendant la combustion
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion
Vapeurs ou gaz irritantes	Pendant la combustion
Oxydes d'azote	Pendant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

L'eau peut ne pas éteindre efficacement le feu ; cependant, elle doit être utilisée pour refroidir les contenants et les surfaces exposés au feu et empêcher une rupture explosive. Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Mise en garde ! Un moteur pourrait être une source d'inflammation et faire brûler ou exploser des gaz ou des vapeurs inflammables dans la zone de déversement. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter de libérer dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Maîtriser le déversement. Couvrir la zone du déversement avec une mousse extinctrice conçue pour être utilisée sur des solvants, tels que les alcools et l'acétone, qui peuvent se dissoudre dans l'eau. Une mousse de type AR - AFFF est recommandée. Recueillir autant que possible le matériau déversé à l'aide d'outils anti-étincelles. Placer dans un récipient en métal approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyez les résidus avec du détergent et de l'eau. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

SECTION 7 : Manutention et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Une technique sans contact est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver la peau avec du savon et de l'eau. Les

acrylates peuvent pénétrer dans les gants couramment utilisés. Si le produit entre en contact avec le gant, retirer et jeter le gant, se laver les mains immédiatement avec de l'eau et du savon, puis remettre un gant. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Éviter le contact avec un agent oxydant (par exemple chlore, acide chromique, etc.) Éviter tout contact avec les yeux. Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	N° CAS	Agence	Type de limite	Commentaires Supplémentaires
Éthanol	64-17-5	ACGIH	LECT : 1000 ppm	A3: Cancérogénicité confirmée pour les animaux
Éthanol	64-17-5	OSHA	MPT : 1900 mg/m ³ (1000 ppm)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

CEIL : Plafond

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7.1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

Protection respiratoire

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Forme Physique Générale :	Liquide
Forme Physique Spécifique :	Liquide visqueux
Odeur, Couleur, Grade :	Odeur caractéristique, liquide jaune
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet.
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	>= 78 °C
Point d'éclair	30,5 °C [Méthode d'essai : Système fermé]
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites d'Inflammabilité (LIE)	Aucune donnée disponible
Limites d'Inflammabilité (LSE)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible

Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	1 à 1,2 g/cm ³
Gravité spécifique	1 à 1,2 [Ref Std : EAU=1]
Solubilité dans l'eau	Appréciable
Solubilité - non-eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de partition: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Sans objet.
Poids moléculaire	Aucune donnée disponible
Composés organiques volatils	Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Cette matière peut être considérée comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

10.5. Matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas pertinentes pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

Les informations ci-dessous représentent les informations toxicologiques associées aux composants individuels du produit non durci. Une fois correctement mélangé et/ou durci, le produit est sans danger pour l'usage auquel il est destiné.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Aucuns effets sur la santé ne sont prévus.

Contact avec la peau :

Le contact avec la peau pendant l'utilisation du produit ne devrait pas entraîner d'irritation importante. Réaction cutanée allergique (non photo-induit) : Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux :

Corrosif (Brûlures oculaires) : Les signes/symptômes peuvent inclure une apparence trouble de la cornée, des brûlures chimiques, une douleur intense, des larmoiements, des ulcérations, une vision considérablement altérée ou une perte complète de la vision.

Ingestion :

Corrosion gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs intenses à la bouche, à la gorge et à l'abdomen ; nausées ; vomissement ; et diarrhée ; du sang dans les matières fécales et/ou les vomissements peut également être observé.

Informations supplémentaires :

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et l'éthanol contenu dans les boissons alcoolisées ont été classés par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérigènes pour l'homme. Il existe également des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées à la toxicité pour le développement et à la toxicité hépatique. L'exposition à l'éthanol pendant l'utilisation prévisible de ce produit ne devrait pas provoquer de cancer, de toxicité pour le développement ou de toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité Aiguë

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Produit global	Dermique		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Dermique	Lapin	DL50 > 5000 mg/kg
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Rat	DL50 5564 mg/kg
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Ingestion		DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
Éthanol	Dermique	Lapin	DL50 > 15800 mg/kg
Éthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	CL50 124,7 mg/l
Éthanol	Ingestion	Rat	DL50 17800 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2o5)	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2o5)	Ingestion	Rat	DL50 > 2000 mg/kg
Copolymère d'acides acrylique et itaconique	Ingestion	Rat	DL50 > 5000 mg/kg
Copolymère d'acides acrylique et itaconique	Dermique	risques pour la santé similaires	DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Camphorquinone	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
Camphorquinone	Ingestion	Rat	DL50 > 2000 mg/kg
Diméthylaminobenzoat(-4)	Dermique	Rat	DL50 > 2000 mg/kg
Diméthylaminobenzoat(-4)	Ingestion	Rat	DL50 > 2000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Produit global	Lapin	Aucune irritation importante
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Lapin	Irritation minimale
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Non disponible	Irritation minimale
Éthanol	Lapin	Aucune irritation importante
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2o5)	Données in vitro	Corrosif
Diméthylaminobenzoat(-4)	Lapin	Aucune irritation importante

Dommages/irritations oculaires sévères

Nom	Espèce	Valeur
Produit global	Données in vitro	Corrosif
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Lapin	Irritant modéré

Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Non disponible	Irritant modéré
Éthanol	Lapin	Irritant sévère
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2o5)	Données in vitro	Corrosif
Diméthylaminobenzoat(-4)	Lapin	Léger irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Humain et animal	Sensibilisant
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Cobaye	Sensibilisant
Éthanol	Humain	Non classifié
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2o5)	Jugement professionnel	Sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Mutagenicité cellulaire germinale

Nom	Voie	Valeur
2-hydroxyéthyl méthacrylate	In vivo	Non mutagène
2-hydroxyéthyl méthacrylate	InVitro	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	InVitro	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Éthanol	InVitro	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Éthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décanediol et l'oxyde de phosphore (P2o5)	InVitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Éthanol	Ingestion	Plusieurs espèces animales	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification

Toxicité reproductrice

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour	49 jours
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 0,8 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 0,8 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation

				mg/kg/jour	
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Ingestion	Non classé pour le développement	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 0,8 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation
Éthanol	Inhalation	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 38 mg/l	pendant la gestation
Éthanol	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5200 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Éthanol	Inhalation	irritation respiratoire	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	non disponible
Éthanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.	Plusieurs espèces animales	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) non disponible	
Éthanol	Ingestion	reins et/ou vessie	Non classifié	Chien	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 3000 mg/kg/jour	
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Produits de réaction avec le 1,10-décane diol et l'oxyde de phosphore (P2O5)	Inhalation	irritation respiratoire	Peut causer une irritation des voies respiratoires.	risques pour la santé similaires	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	
Copolymère d'acides acrylique et itaconique	Ingestion	système nerveux	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5000 mg/kg/jour	

Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Diméthacrylate d'éther diglycidyle de bisphénol A (BISGMA)	Ingestion	système endocrinien foie système nerveux reins et/ou vessie	Non classifié	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 0,8 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation
Éthanol	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Éthanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 25 mg/l	14 jours

Éthanol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Rat	LOAEL 8000 mg/kg/jour	4 mois
Éthanol	Ingestion	reins et/ou vessie	Non classifié	Chien	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 3000 mg/kg/jour	7 jours
Copolymère d'acides acrylique et itaconique	Ingestion	système endocrinien système hématopoïétique foie	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 200 mg/kg/jour	28 jours
Copolymère d'acides acrylique et itaconique	Ingestion	cœur os, dents, ongles, et/ou cheveux système immunitaire muscles système nerveux yeux reins et/ou vessie système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 2000 mg/kg/jour	28 jours

Danger d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 12 : Informations écologiques

Informations sur l'écotoxicité

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

Informations sur le devenir chimique

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux.

Incinérer le produit non durci dans une installation d'incinération des déchets autorisée. Comme alternative d'élimination, incinérer le produit non durci dans une installation d'incinération des déchets autorisée. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, les déchets qui ont été complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans une décharge correctement conçue pour les déchets industriels.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D001 (Inflammable), D035 (Méthyléthylcétone)

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Règlement fédéral américain**

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Classifications des dangers EPCRA 311/312 :**Risques physiques**

Inflammable (gaz, aérosols, liquides, ou solides)

Risques pour la santé

Dangers non classés par ailleurs (HNOX)

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Lésions graves oculaires / irritation des yeux

15.2. Règlements des États

Contacter 3M pour de plus amples informations.

15.3. Inventaires des produits chimiques

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contacter 3M pour de plus amples informations.

15.4. Règlements internationaux

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.

SECTION 16 : Autres informations**Classification des dangers NFPA**

Santé : 3 Inflammabilité : 3 Instabilité : 0 Dangers Spéciaux : Aucun

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

Groupe de documents : 29-8287-4

Numéro de version : 7.01

Date de publication : 06/05/19

Remplace la date : 04/26/19

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M

Les FDS de 3M USA sont disponibles sur www.3M.com



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 29-8286-6

Date de publication : 11/06/18

Numéro de version : 4.00

Remplace la date : 01/18/18

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

3M™ ESPE™ Scotchbond™ Universal Etchant

Numéros d'identification du produit

Numéro d'identification UPC

LE-F100-1014-5

70-2011-3906-3

70-2011-4007-9

Numéro d'identification UPC

LE-F100-1040-4

70-2011-4006-1

7000055181, 7000055191, 7100007505

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Produit dentaire, gel de mordantage

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

1.3. Informations sur le fournisseur

FABRICANT : 3M

DIVISION : Oral Care Solutions Division

ADRESSE : 3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA

Téléphone : 1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

1.4. Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

2.1. Classification de danger

Corrosif pour le métal : Catégorie 1.

Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 1.

Corrosion / irritation de la peau : Catégorie 1C.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Danger

Symboles

Corrosion |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Peut-être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Déclaration de mise en garde**Prévention :**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Réponse :

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

Stockage :

Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.

Garder dans un endroit fermé à clé.

Élimination :

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux / régionaux / nationaux / internationaux applicables.

2.3. Dangers non classés par ailleurs

Peut causer des brûlures gastro-intestinales chimiques.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédient	N° CAS	% en Poids
Eau	7732-18-5	50 à 65 Secret commercial *
Acide phosphorique	7664-38-2	30 à 40 Secret commercial *
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	112945-52-5	1 à 10 Secret commercial *
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	1 à 5 Secret commercial *
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	< 2 Secret commercial *

*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins**4.1. Description des mesures de premier secours Inhalation :**

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés. Obtenir immédiatement une assistance médicale. Laver les vêtements avant réutilisation.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Voir section 11,1. Informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour éteindre.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Aucun inhérent à ce produit.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion

Pendant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter de libérer dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Maîtriser le déversement. Recueillir autant que possible le matériau déversé. Placer dans un récipient en métal approuvé pour une utilisation dans le transport par les autorités compétentes. Le contenant doit être doublé de plastique polyéthylène ou contenir une doublure de fût en plastique faite de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Couvrir, mais ne pas sceller pendant 48 heures. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

SECTION 7 : Manutention et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Éviter tout contact avec les yeux.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant. Stocker dans un endroit éloigné d'oxydants forts.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	N° CAS	Agence	Type de limite	Commentaires Supplémentaires
Silice amorphe	112945-52-5	OSHA	Concentration MPT : 0,8 mg/m ³ ; MPT : 20 millions de particules /pied cube;	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	OSHA	MPT (comme poussière totale): 15 mg/m ³ ; MPT (fraction respirable) : 5 mg/m ³	
Aluminum, Composés insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT (fraction respirable) : 1 mg/m ³	A4: Non classé cancérigène pour l'homme
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	AIHA	MPT (comme particule) : 10 mg/m ³	
Acide phosphorique	7664-38-2	ACGIH	MPT : 1 mg/m ³ ; LECT : 3 mg/m ³	
Acide phosphorique	7664-38-2	OSHA	MPT : 1 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

CEIL : Plafond

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7.1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

Protection respiratoire

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Forme Physique Générale :	Liquide
Forme Physique Spécifique :	Gel
Odeur, Couleur, Grade :	Légère odeur caractéristique, Bleu
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
pH	< 1
Point de fusion	Sans objet.
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 100 °C [Méthode d'essai : Système fermé]
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites d'Inflammabilité (LIE)	Aucune donnée disponible
Limites d'Inflammabilité (LSE)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	1,1 g/ml à 1,2 g/ml
Gravité spécifique	1,1 à 1,2 [Ref Std : EAU =1]
Solubilité dans l'eau	Complète

Solubilité - non-eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de partition: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Poids moléculaire	Aucune donnée disponible
Composés organiques volatils	Aucune donnée disponible
Pourcentage de volatils	Aucune donnée disponible
COV moins H2O et solvants exemptés	Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques restantes dans cette section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

10.5. Matériaux incompatibles

Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas être pertinentes pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

Les informations ci-dessous représentent les informations toxicologiques associées aux composants individuels du produit non durci. Une fois correctement mélangé et/ou durci, le produit est sans danger pour l'usage auquel il est destiné.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique ; cependant, aucun effet néfaste sur la santé n'est prévu.

Contact avec la peau :

Corrosif (Brûlures cutanées) : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement, des démangeaisons, une douleur intense, des cloques, une ulcération et une destruction des tissus.

Contact avec les yeux :

Corrosif (Brûlures oculaires) : Les signes/symptômes peuvent inclure une apparence trouble de la cornée, des brûlures chimiques, une douleur intense, des larmoiements, des ulcérations, une vision considérablement altérée ou une perte complète de la vision.

Ingestion :

Corrosion gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs intenses à la bouche, à la gorge et à l'abdomen ; nausées ; vomissement ; et diarrhée ; du sang dans les matières fécales et/ou les vomissements peut également être observé.

Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité Aiguë

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Produit global	Dermique		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
Acide phosphorique	Dermique	Lapin	DL50 2740 mg/kg
Acide phosphorique	Ingestion	Rat	DL50 1530 mg/kg
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Dermique	Lapin	DL50 > 5000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Rat	DL50 > 5110 mg/kg
Polyéthylèneglycol	Dermique	Lapin	DL50 > 20000 mg/kg
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Rat	DL50 32770 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermique		DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	DL50 > 5000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Acide phosphorique	Lapin	Corrosif
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Lapin	Aucune irritation importante
Polyéthylèneglycol	Lapin	Irritation minimale
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation importante

Domages/irritations oculaires sévères

Nom	Espèce	Valeur
Acide phosphorique	Classification officielle	Corrosif
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Lapin	Aucune irritation importante
Polyéthylèneglycol	Lapin	Léger irritant
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation importante

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Acide phosphorique	Humain	Non classifié
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Humain et animal	Non classifié
Polyéthylèneglycol	Cobaye	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Mutagénicité cellulaire germinale

Nom	Voie	Valeur
Acide phosphorique	InVitro	Non mutagène
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	InVitro	Non mutagène

Polyéthylèneglycol	In Vitro	Non mutagène
Polyéthylèneglycol	In vivo	Non mutagène
Oxyde d'aluminium	In Vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Non spécifiées	Souris	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Rat	Non cancérigène
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non cancérigène

Toxicité reproductrice

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Acide phosphorique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 750 mg/kg/jour	2 génération
Acide phosphorique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 750 mg/kg/jour	2 génération
Acide phosphorique	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 750 mg/kg/jour	2 génération
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1350 mg/kg/jour	au cours de l'organogenèse
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1125 mg/kg/jour	pendant la gestation
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5699 +/- 1341 mg/kg/jour	5 jours
Polyéthylèneglycol	Non spécifiées	Non classé pour la reproduction et/ou le développement		Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	
Polyéthylèneglycol	Ingestion	Non classé pour le développement	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 562 mg/animal/jour	pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Acide phosphorique	Inhalation	irritation respiratoire	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle

			classification			
Polyéthylèneglycol	Inhalation	irritation respiratoire	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1,008 mg/l	2 semaines

Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Silice synthétique amorphe, fumée, sans cristallin	Inhalation	Système respiratoire silicoses	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle
Polyéthylèneglycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1,008 mg/l	2 semaines
Polyéthylèneglycol	Ingestion	reins et/ou vessie cœur système endocrinien système hématopoïétique foie système nerveux	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5640 mg/kg/jour	13 semaines
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiose	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle

Danger d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 12 : Informations écologiques**Informations sur l'écotoxicité**

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

Informations sur le devenir chimique

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 13 : Considérations d'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux. Éliminer les déchets dans une installation de traitement des déchets industriels autorisée.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D002 (Corrosif)

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règlement fédéral américain

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Classifications des dangers EPCRA 311/312 :

Risques physiques

Corrosif pour le métal

Risques pour la santé

Dangers non classés par ailleurs (HNOC)

Lésions graves oculaires / irritation des yeux

Corrosion ou irritation de la peau

Section 313 Produits chimiques toxiques soumis aux exigences de déclaration de cette section et 40 CFR partie 372 (EPCRA) :

Ingrédient

Oxyde d'aluminium

N° CAS

1344-28-1

% en Poids

Secret commercial < 2

15.2. Règlements des États

Contacter 3M pour de plus amples informations.

La proposition 65 de la Californie

Ingrédient

Éthylène Glycol (Ingéré)

N° CAS.

107-21-1

Liste

Toxine de développement

15.3. Inventaires des produits chimiques

Les composants de ce produit sont conformes aux nouvelles exigences de notification des substances de la loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contacter 3M pour de plus amples informations.

15.4. Règlements internationaux

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.

SECTION 16 : Autres informations

Classification des dangers NFPA

Santé : 3

Inflammabilité : 1

Instabilité : 0

Dangers Spéciaux : Aucun

Corrosif : Oui

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

Groupe de documents : 29-8286-6

Date de publication : 11/06/18

Numéro de version : 4.00

Remplace la date : 01/18/18

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M

Les FDS de 3M USA sont disponibles sur www.3M.com



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 29-9001-8
Date de publication : 08/01/18

Numéro de version : 4.02
Remplace la date : 01/22/18

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

3M™ ESPE™ RelyX™ Ultimate Base Paste

Numéros d'identification du produit

LE-F100-1018-8

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Produit dentaire, Ciment résine adhésif.

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

1.3. Informations sur le fournisseur

FABRICANT : 3M
DIVISION : Oral Care Solutions Division
ADRESSE : 3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA
Téléphone : 1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

1.4. Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

2.1. Classification de danger

Sensibilisateur de la peau : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Mise en garde

Symboles

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Déclaration de mise en garde**Prévention :**

Porter des gants de protection.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Réponse :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec une grande quantité du savon et de l'eau.

En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Consulter un médecin.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Élimination :

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux applicables.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédient	N° CAS	% en Poids
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0) et du silane de phényltriméthoxy (2996-92-1), Matière en vrac	Aucun	50 à 60 Secret commercial *
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	1224866-76-5	20 à 30 Secret commercial *
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	109-16-0	10 à 20 Secret commercial *
Silice traitée au silane	68909-20-6	1 à 10 Secret commercial *
Produits chimiques d'oxyde de verre (Non fibreux)	65997-17-3	< 3 Secret commercial *
Persulfate de sodium	7775-27-1	< 1 Secret commercial *
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	< 0,25 Secret commercial *
Acide acétique, Sel de cuivre(2+), Monohydratée	6046-93-1	< 0,1 Secret commercial *

*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins**4.1. Description des mesures de premier secours****Inhalation :**

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Laver avec de grandes quantités d'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si des symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Voir section 11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

SECTION 5 : Mesures de luttres contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour éteindre.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Aucun inhérent à ce produit.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion
Vapeurs ou gaz irritantes	Pendant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter de libérer dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir autant que possible le matériau déversé. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Une technique sans contact est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver la peau avec du savon et de l'eau. Les acrylates peuvent pénétrer dans les gants couramment utilisés. Si le produit entre en contact avec le gant, retirer et jeter le gant, se laver les mains immédiatement avec de l'eau et du savon, puis remettre un gant. Ne pas projeter dans les yeux, sur la peau ni sur les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	N° CAS	Agence	Type de limite	Commentaires Supplémentaires
Composés De Cuivre	6046-93-1	ACGIH	MPT (sous forme de poussière ou de brouillard de Cu) : 1 mg/m ³ ; MPT (comme Cu, fumées) : 0, 2 mg/m ³	

Silice amorphe	68909-20-6	OSHA	Concentration MPT : 0,8 mg/m ³ ; MPT : 20 millions de particules /pied cube;
Composés persulfatés	7775-27-1	ACGIH	MPT (comme persulfate) : 0,1 mg/m ³

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 AIHA : American Industrial Hygiene Association
 CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques
 OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration
 MPT : Moyenne pondérée dans le temps
 LECT : Limite d'exposition à court terme
 CEIL : Plafond

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7.1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

Protection respiratoire

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Forme Physique Générale :	Solide
Forme Physique Spécifique :	Pâte
Odeur, Couleur, Grade :	pâte de couleur dentaire avec une légère odeur d'acrylique
Seuil d'odeur	<i>Aucune donnée disponible</i>
pH	<i>Sans objet.</i>
Point de fusion	<i>Aucune donnée disponible</i>
Point d'ébullition	<i>Aucune donnée disponible</i>
Point d'éclair	Aucun point éclair
Taux d'évaporation	<i>Aucune donnée disponible</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Non classifié
Limites d'Inflammabilité (LIE)	<i>Aucune donnée disponible</i>
Limites d'Inflammabilité (LSE)	<i>Aucune donnée disponible</i>
Pression de vapeur	<i>Aucune donnée disponible</i>
Densité de vapeur	<i>Aucune donnée disponible</i>
Densité	2 à 2,2 g/cm ³
Gravité spécifique	2 à 2,2 [Ref Std : EAU =1]
Solubilité dans l'eau	Négligeable
Solubilité - non-eau	<i>Aucune donnée disponible</i>
Coefficient de partition: n-octanol/eau	<i>Aucune donnée disponible</i>
Température d'auto-inflammation	<i>Aucune donnée disponible</i>
Température de décomposition	<i>Aucune donnée disponible</i>
Viscosité	<i>Aucune donnée disponible</i>
Poids moléculaire	<i>Aucune donnée disponible</i>
Composés organiques volatils	<i>Aucune donnée disponible</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques restantes dans cette section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

10.5. Matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Substance****Condition**

Aucun connu.

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas être pertinentes pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

Les informations ci-dessous représentent les informations toxicologiques associées aux composants individuels du produit non durci. Une fois correctement mélangé et/ou durci, le produit est sans danger pour l'usage auquel il est destiné.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Signes et symptômes d'exposition**

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique ; cependant, aucun effet néfaste sur la santé n'est prévu.

Contact avec la peau :

Légère irritation de la peau : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement, des démangeaisons et une sécheresse. Réaction cutanée allergique (non photo-induit) : Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux :

Le contact avec les yeux pendant l'utilisation du produit ne devrait pas entraîner d'irritation importante.

Ingestion :

Peut-être nocif si ingéré.

Irritation gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité Aiguë

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible ; ETA calculé 2000 à 5000 mg/kg

Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0) et du silane de phényltriméthoxy (2996-92-1), Matière en vrac	Dermique		DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0) et du silane de phényltriméthoxy (2996-92-1), Matière en vrac	Ingestion		DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	Dermique		DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	Ingestion	Rat	DL50 > 2000 mg/kg
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Ingestion	Rat	DL50 10837 mg/kg
Silice traitée au silane	Dermique	Lapin	DL50 > 5000 mg/kg
Silice traitée au silane	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 0,691 mg/l
Silice traitée au silane	Ingestion	Rat	DL50 > 5110 mg/kg
Produits chimiques d'oxyde de verre (Non fibreux)	Dermique		DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Produits chimiques d'oxyde de verre (Non fibreux)	Ingestion		DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
Persulfate de sodium	Dermique	Lapin	DL50 > 10000 mg/kg
Persulfate de sodium	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 47,93 mg/l
Persulfate de sodium	Ingestion	Rat	DL50 895 mg/kg
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	Dermique	Rat	DL50 > 2000 mg/kg
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 0,8 mg/l
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	Ingestion	Rat	DL50 12905 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0) et du silane de phényltriméthoxy (2996-92-1), Matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation importante
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	Lapin	Irritation minimale
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Cobaye	Léger irritant
Silice traitée au silane	Lapin	Aucune irritation importante
Produits chimiques d'oxyde de verre (Non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation importante
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation importante

Dommages/irritations oculaires sévères

Nom	Espèce	Valeur
Produit global		Aucune irritation importante
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0) et du silane de phényltriméthoxy (2996-92-1), Matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation importante
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	Lapin	Corrosif
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Jugement professionnel	Irritant modéré
Silice traitée au silane	Lapin	Aucune irritation importante
Produits chimiques d'oxyde de verre (Non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation importante
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation importante

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	Cobaye	Non classifié
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Humain et animal	Sensibilisant
Silice traitée au silane	Humain et animal	Non classifié
Peroxy-3,5,5- triméthylhexanoate de tert-butyle	Cobaye	Sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Mutagenicité cellulaire germinale

Nom	Voie	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, Ester de 1,1'-[1-(hydroxyméthyle)-1,2-éthanediyle], produits de réaction avec le diméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle et l'oxyde de phosphore	In Vitro	Non mutagène
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification
Silice traitée au silane	In Vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Dermique	Souris	Non cancérigène
Silice traitée au silane	Non spécifiées	Souris	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification

Toxicité reproductrice

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1 mg/kg/jour	1 génération
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1 mg/kg/jour	1 génération
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Ingestion	Non classé pour le développement	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée au silane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée au silane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée au silane	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1350 mg/kg/jour	au cours de l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Diméthacrylate de triéthylène glycol (TEGDMA)	Dermique	reins et/ou vessie sang	Non classifié	Souris	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 833 mg/kg/jour	78 semaines
Silice traitée au silane	Inhalation	Système respiratoire silicoses	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle

Danger d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 12 : Informations écologiques

Informations sur l'écotoxicité

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

Informations sur le devenir chimique

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux. Éliminer les déchets dans une installation de traitement des déchets industriels autorisée.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : Non réglementé

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règlement fédéral américain

Contactez 3M pour de plus amples informations.

Classifications des dangers EPCRA 311/312 :

Risques physiques
Sans objet

Risques pour la santé
Sensibilisation respiratoire ou de la peau

15.2. Règlements des États

Contactez 3M pour de plus amples informations.

15.3. Inventaires des produits chimiques

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contactez 3M pour de plus amples informations.

15.4. Règlements internationaux

Contactez 3M pour de plus amples informations.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.

SECTION 16 : Autres informations**Classification des dangers NFPA****Santé :** 2 **Inflammabilité :** 1 **Instabilité :** 0 **Dangers Spéciaux :** Aucun

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

Groupe de documents : 29-9001-8**Numéro de version :** 4.02**Date de publication :** 08/01/18**Remplace la date :** 01/22/18

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M.

Les FDS de 3M USA sont disponibles sur www.3M.com



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 29-9002-6
Date de publication : 05/18/17

Numéro de version : 5.00
Remplace la date : 02/25/16

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

3M™ ESPE™ RelyX™ Ultimate Catalyst Paste

Numéros d'identification du produit

LE-F100-1018-9

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Produit dentaire, Ciment résine adhésif.

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

1.3 Informations sur le fournisseur

FABRICANT :	3M
DIVISION :	Oral Care Solutions Division
ADRESSE :	3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA
Téléphone :	1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

1.4 Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 ou (651) 737-6501 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

2.1. Classification de danger

Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 2A.

Sensibilisateur de la peau : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquetage Mention d'avertissement Mise en garde

Symboles

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque de graves irritations oculaires.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Déclaration de mise en garde

Prévention :

Porter une protection oculaire/de visage.

Porter des gants de protection.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Réponse :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec une grande quantité du savon et de l'eau.

En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Consulter un médecin.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Élimination :

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux applicables.

2.3. Dangers non classés par ailleurs

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédient	N° CAS	% en Poids
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0), Matière en vrac	Aucun	55 à 65 Secret commercial *
Diméthacrylate substitué	27689-12-9	20 à 30 Secret commercial *
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5- phényle-1-(phénylméthyle)-, Sel de calcium (2:1)	945012-02-2	1 à 10 Secret commercial *
1,12-Dodécane diméthacrylate	72829-09-5	< 5 Secret commercial *
Silice traitée au silane	68909-20-6	< 5 Secret commercial *
P-toluènesulfinate de sodium	824-79-3	< 5 Secret commercial *
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, [(3-méthoxypropyle)imino]ester de di-2,1-éthanediyle	93962-71-1	< 2 Secret commercial *
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	< 2 Secret commercial *
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, 2-[(2- hydroxyéthyle)(3-méthoxypropyle)amino]éthyl ester	93962-70-0	< 0,5 Secret commercial *
Dioxyde de titane	13463-67-7	< 0,5 Secret commercial *

*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premier secours

Inhalation :

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Voir section 11,1. Informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

SECTION 5 : Mesures de luttres contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour éteindre.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Aucun inhérent à ce produit.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritantes

Condition

Pendant la combustion

Pendant la combustion

Pendant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Aucune mesure de protection spéciale pour les pompiers n'est prévue.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter de libérer dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir autant que possible le matériau déversé. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible.

SECTION 7 : Manutention et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Une technique sans contact est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver la peau avec du savon et de l'eau. Les acrylates peuvent pénétrer dans les gants couramment utilisés. Si le produit entre en contact avec le gant, retirer et jeter le gant, se laver les mains immédiatement avec de l'eau et du savon, puis remettre un gant. Ne pas projeter dans les yeux, sur la peau ni sur les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	N° CAS	Agence	Type de limite	Commentaires Supplémentaires
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	ACGIH	MPT : 5 mg/m³	

Hydroxyde de calcium	1305-62-0	OSHA	MPT (comme poussière totale): 15 mg/m ³ ; MPT (fraction respirable) : 5 mg/m ³	
Dioxyde de titane	13463-67-7	ACGIH	MPT : 10 mg/m ³	A4: Non classé cancérigène pour l'homme
Dioxyde de titane	13463-67-7	OSHA	MPT (comme poussière totale): 15 mg/m ³	
Silice amorphe	68909-20-6	OSHA	Concentration MPT : 0,8 mg/m ³ ; MPT : 20 millions de particules /pied cube;	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

CEIL : Plafond

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7.1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

Protection respiratoire

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Forme Physique Générale :	Solide
Forme Physique Spécifique :	Pâte
Odeur, Couleur, Grade :	pâte de couleur dentaire avec une légère odeur d'acrylique
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet.
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucun point éclair
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non classifié
Limites d'Inflammabilité (LIE)	Aucune donnée disponible
Limites d'Inflammabilité (LSE)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	2 à 2,2 g/cm ³
Gravité spécifique	2 à 2,2 [Ref Std : EAU =1]
Solubilité dans l'eau	Néant
Solubilité - non-eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de partition: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Poids moléculaire	Aucune donnée disponible
Composés organiques volatils	Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques restantes dans cette section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

10.5. Matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas être pertinentes pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

Les informations ci-dessous représentent les informations toxicologiques associées aux composants individuels du produit non durci. Une fois correctement mélangé et/ou durci, le produit est sans danger pour l'usage auquel il est destiné.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique ; cependant, aucun effet néfaste sur la santé n'est prévu.

Contact avec la peau :

Légère irritation de la peau : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement, des démangeaisons et une sécheresse. Réaction cutanée allergique (non photo-induit) : Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux :

Irritation sévère des yeux : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur importante, un gonflement, une douleur, un larmoiement, une apparence trouble de la cornée et une vision altérée.

Ingestion :

Peut-être nocif si ingéré.

Irritation gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Autres effets sur la santé :**Cancérogénicité :**

Les expositions nécessaires pour provoquer les effets suivants sur la santé ne sont pas attendues lors d'une utilisation normale et prévue : Contient un ou plusieurs produits chimiques pouvant causer le cancer.

Ingrédient	No CAS	Description de la classe	Réglementation
Dioxyde de titane	13463-67-7	Groupe 2B: Cancérogène humain possible.	International Agency for Research on Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité Aiguë

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Produit global	Dermique		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible ; ETA calculé 2000 à 5000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0), Matière en vrac	Dermique		DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0), Matière en vrac	Ingestion		DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
Diméthacrylate substitué	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate substitué	Ingestion	Rat	DL50 > 17600 mg/kg
1,12-Dodécane diméthacrylate	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
1,12-Dodécane diméthacrylate	Ingestion	composés similaires	DL50 2000 à 5000 mg/kg
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5- phényle-1-(phénylméthyle)-, Sel de calcium (2:1)	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5- phényle-1-(phénylméthyle)-, Sel de calcium (2:1)	Ingestion	Rat	DL50 > 2000 mg/kg
Silice traitée au silane	Dermique	Lapin	DL50 > 5000 mg/kg
Silice traitée au silane	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 0,691 mg/l
Silice traitée au silane	Ingestion	Rat	DL50 > 5110 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Dermique	Lapin	DL50 > 2500 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Ingestion	Rat	DL50 7340 mg/kg
P-toluènesulfinate de sodium	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à 2000 à 5000 mg/kg
P-toluènesulfinate de sodium	Ingestion	Rat	DL50 3200 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, [(3-méthoxypropyle)imino]ester de di-2,1-éthanediyle	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, [(3-méthoxypropyle)imino]ester de di-2,1-éthanediyle	Ingestion	Rat	DL50 > 1600 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermique	Lapin	DL50 > 10000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/Brouillard (4 heures)	Rat	CL50 > 6,82 mg/l

Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	DL50 > 10000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, 2-[(2-hydroxyéthyle)(3- méthoxypropyle)amino]éthyl ester	Dermique	Jugement professionnel	DL50 estimée à > 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, 2-[(2-hydroxyéthyle)(3- méthoxypropyle)amino]éthyl ester	Ingestion	Rat	DL50 > 400 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0), Matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation importante
Diméthacrylate substitué	Lapin	Aucune irritation importante
Silice traitée au silane	Lapin	Aucune irritation importante
Hydroxyde de calcium	Humain	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation importante

Domages/irritations oculaires sévères

Nom	Espèce	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), Surface modifiée avec de l'acide propénoïque-2, de l'ester propylique de 2-méthyle-3-(triméthoxysilyle) (2530-85-0), Matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation importante
Diméthacrylate substitué	Lapin	Léger irritant
Silice traitée au silane	Lapin	Aucune irritation importante
Hydroxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation importante

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
Diméthacrylate substitué	Cobaye	Non classifié
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5- phényle-1-(phénylméthyle)-, Sel de calcium (2:1)	Souris	Non classifié
Silice traitée au silane	Humain et animal	Non classifié
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, [(3-méthoxypropyle)imino]ester de di-2,1-éthanediyle	Jugement professionnel	Sensibilisant
Dioxyde de titane	Humain et animal	Non classifié
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle-, 2-[(2- hydroxyéthyle)(3- méthoxypropyle)amino]éthyl ester	Jugement professionnel	Sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Mutagenicité cellulaire germinale

Nom	Voie	Valeur
Diméthacrylate substitué	In Vitro	Non mutagène
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5- phényle-1-(phénylméthyle)-, Sel de calcium (2:1)	In Vitro	Non mutagène
Silice traitée au silane	In Vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In Vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Silice traitée au silane	Non spécifiées	Souris	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification

Dioxyde de titane	Ingestion	Plusieurs espèces animales	Non cancérigène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérigène

Toxicité reproductrice

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Silice traitée au silane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée au silane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée au silane	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1350 mg/kg/jour	au cours de l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényle-1-(phénylméthyle)-, Sel de calcium (2:1)	Ingestion	système nerveux	Non classifié	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 2000 mg/kg/jour	
Hydroxyde de calcium	Inhalation	irritation respiratoire	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Humain	LOAEL 2,5 mg/m ³	20 minutes

Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
Silice traitée au silane	Inhalation	Système respiratoire silicoses	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) Non disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 ans
Dioxyde de titane	Inhalation	fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Dose Sans Effet Nocif Observé	exposition professionnelle

					(DSENO) Non disponible	
--	--	--	--	--	------------------------------	--

Danger d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 12 : Informations écologiques

Informations sur l'écotoxicité

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

Informations sur le devenir chimique

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux. Éliminer les déchets dans une installation de traitement des déchets industriels autorisée.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : Non réglementé

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règlement fédéral américain

Contactez 3M pour de plus amples informations.

Catégories de danger 311/312 :

Danger d'incendie -	Risque de pression -	Risque de réactivité -	Risque immédiat	Danger différé -
Non	Non	Non	- Oui	Non

Classifications des dangers EPCRA 311/312 (en vigueur le 1er janvier 2018) :

Risques physiques
Sans objet
Risques pour la santé
Sensibilisation respiratoire ou de la peau
Lésions graves oculaires / irritation des yeux

15.2. Règlements des États

Contactez 3M pour de plus amples informations.

15.3. Inventaires des produits chimiques

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contacter 3M pour de plus amples informations.

15.4. Règlements internationaux

Contacter 3M pour de plus amples informations.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.

SECTION 16 : Autres informations

Classification des dangers NFPA

Santé : 2 **Inflammabilité :** 1 **Instabilité :** 0 **Dangers Spéciaux :** Aucun

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

Groupe de documents : 29-9002-6

Numéro de version : 5.00

Date de publication : 05/18/17

Remplace la date : 02/25/16

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M

Les FDS de 3M USA sont disponibles sur www.3M.com